

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,
Présents :	49	le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire
Absents excusés :	14	à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs :	14	après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous
Votants :	63	la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUUNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT - AMENAGEMENT D'UN BELVEDERE ET DES ABORDS DU CIAP - AJUSTEMENT

RAPPORTEUR : Madame Céline CHARRIAUD

Vu l'adoption du compte administratif 2022 par le conseil communautaire réuni le 27 mars 2023 ;

Vu la délibération n°2023-095 du conseil communautaire de 7 avril 2023 portant adoption du budget primitif – budget général - 2023 ;

Vu la délibération n°2019-418 en date du 13 novembre 2019 portant adoption de l'autorisation de programme / crédits de paiement pour l'aménagement du belvédère et des abords du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine – Maison de l'habitat ;

Vu la délibération n°2022-115 du conseil communautaire du 13 avril 2022 portant ajustement de l'autorisation de programme / crédits de paiement pour l'aménagement du belvédère et des abords du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine – Maison de l'habitat ;

Considérant le nouveau planning de réalisation de cette opération d'équipement ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour l'AP/CP en conséquence ;

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ DECIDE DE VOTER l'ajustement de l'autorisation de programme / crédits de paiement pour l'aménagement du belvédère et des abords du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine – Maison de l'habitat comme suit :

Exercice	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	2023	2024	Montant de l'autorisation de programme : Coût total opération TTC
Montant total des crédits de dépenses par année	2 246 €	28 083 €	30 704 €	299 €	48 908 €	430 000 €	526 813 €	1 067 052 €
Recettes attribuées / versées par années		1 473 €	6 480 €	- €	130 638 €	180 000 €	327 305 €	641 443 €
Autofinancement	2 246 €	26 610 €	24 224 €	299 €	81 731 €	250 000 €	199 508 €	425 609 €

POUR : 62 VOIX

ABSTENTION : 1 (M. Gilles BIGOT)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD
COMMUNAUTÉ COMMUNALES

Le secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEU

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-097-DE
Date de mise en ligne : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023